

## Protocole d'intervention de la cellule bien-être à l'école

élaboré à partir du dispositif PHARE : Prévenir le Harcèlement et Agir avec Respect

### Cellule bien-être de l'école :

Mme Abriet Françoise  
Mme Aeby Sandrine  
Mme Leduc Séverine

### Equipe ressource de la circonscription de Remiremont :

- Emilie ANDRE (PE RASED)  
- Chantal CHEVRIER (PE Le Thillot)  
- Emmanuelle COUVAL-AFONSO (directrice St Nabord Breuchottes)  
- Stéphanie HEDTMANN (PE Plombières)  
- Laurence KOELBLEN (PE Eloyes)  
- Isabelle NORMAND (directrice Rupt-Sur-Moselle)

**Aucune sanction ne sera proposée dans le cadre du protocole d'intervention de la cellule bien-être à l'école.**

*Seuls les faits de violence seront sanctionnés comme prévu par le règlement intérieur de l'école.*

- **Repérage d'une situation d'intimidation** par :  
→ la famille, les proches, les enseignants, les élèves, le personnel communal, ...
- **Révélation des faits** par :  
→ la cible, la famille, les proches, les enseignants, les élèves, le personnel communal, ...
- **Information de la situation aux personnels concernés et de la mise en place de la démarche à adopter** (préoccupation partagée)
- **Entretien avec l'élève cible** (2-3 minutes)  
→ confidentialité  
→ être attentif à ses craintes  
→ le prendre au sérieux, pas de jugement  
→ pas de conseil ou de promesse intenable  
→ reconnaître son courage face à la situation  
→ créer une relation de confiance  
→ programmer un prochain rendez vous
- **Séries d'entretiens avec les élèves intimidateurs et les témoins** (2-3 minutes)  
→ entretien bref mais cordial  
→ ne pas évoquer les faits  
→ impliquer l'élève dans la recherche d'une solution  
→ pas de sanction mais installer une relation d'autorité  
→ programmer un prochain rendez vous
- **Rencontres de suivi**  

|  |   |
|--|---|
| <b>avec l'élève cible</b><br>→ s'inquiéter de comment il va ?<br>→ s'assurer que la situation s'améliore | <b>avec les élèves intimidateurs</b><br>→ s'assurer que leurs suggestions ont été suivies d'effet ou que nous continuons à nous inquiéter |
|--|---|
- **Bilan**  
→ uniquement quand l'élève cible dit que la situation est réglée

Possibilité de contacter les services médicaux si besoin

1ère  
semaine

2ème  
semaine

après 15  
jours